

était portée par les gardes du cardinal, qui, nu-tête, durant tout le voyage, se relevaient d'heure en heure et se disputaient, en quelque sorte, l'honneur d'ainsi transporter ce corps frêle et maladif.

« M. de Cinq-Mars entra à Lyon le 4 septembre de cette année (1642), sur les deux heures après midi, dans un carrosse traîné par quatre chevaux. Il y avait auprès de lui quatre gardes du corps, mousquet sur le bras, l'œil fixé sur la portière et mantelets. Cent hommes des gardes à pied de M. le cardinal-duc entouraient le carrosse, que précédaient deux cents cavaliers catalans ; il était suivi de plus par trois cents autres bien montés et armés jusqu'aux dents. M. Le Grand était vêtu d'un pourpoint de drap de Hollande, couleur de musc, tout brillant de dentelles d'or, avec un manteau d'écarlate à queue, et à gros boutons d'argent. Ses cheveux flottaient à longues boucles sur ses épaules. Comme il traversait le pont du Rhône, il demanda à M. de Séton (1), lieutenant aux gardes, qu'on abattît les mantelets des portières, ce qui lui fut refusé. Il prit alors ce refus de bonne façon, saluant le peuple et ses nombreuses connaissances par l'une et l'autre portière, avec une grâce charmante, jusqu'à ce qu'il fut arrivé au pied du château de Pierre-Encise. Ici on le fit monter à cheval. Sa prison était au bas de la grande tour du château. Deux fenêtres étroites, au dessous desquelles on avait placé un corps-de-garde, lui donnaient vue sur un petit jardin seulement. M. de Séton couchait dans sa chambre avec quatre hommes ; l'arrière-chambre et les avenues étaient toutes très sévèrement gardées. M. le cardinal Bichy vint le visiter le 5, et, sur le désir de M. Le Grand, qui voulait quelqu'un pour le distraire dans sa prison, on lui envoya le lendemain le P. Malavalette, jésuite. Celui-ci s'y rendit à cinq heures du matin. Il trouva M. Le Grand dans un lit de damas incarnat, d'une grande somptuosité, incommodé d'un dérangement d'estomac qui le rendait

(1) D'autres récits portent de Ceton, par un C.